



KPMG S.A.
14 rue Montesquieu
ZAC du Moulin Rouge
CS10629
85016 La Roche sur Yon Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 51 09 83 00
Télécopie : +33 (0)2 51 62 72 37
Site internet : www.kpmg.fr

Association Puy du Fou Académie

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2020
Association Puy du Fou Académie
Le Puy du Fou - CS 70025 - 85590 Les Epesses
Ce rapport contient 17 pages
Référence : JM - LD - BB



KPMG S.A.
14 rue Montesquieu
ZAC du Moulin Rouge
CS10629
85016 La Roche sur Yon Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 51 09 83 00
Télécopie : +33 (0)2 51 62 72 37
Site internet : www.kpmg.fr

Association Puy du Fou Académie

Siège social : Le Puy du Fou - CS 70025 - 85590 Les Epesses

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2020

A l'assemblée générale de l'Association Puy du Fou Académie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Puy du Fou Académie relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 2 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} août 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Roche sur Yon, le 14 janvier 2021

KPMG S.A.



Jacques Maurille
Associé

Bilan Actif

PUY DU FOU ACADEMIE

Période du 01/08/19 au 31/07/20
Edition du 09/12/20
Devise d'édition EURO

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/07/2020	Net (N-1) 31/07/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	396	396		
Fonds commercial (1)				
Autres	8 742	7 285	1 457	4 371
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	104 508	64 081	40 427	56 854
Autres	76 964	31 670	45 295	41 852
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	21 604		21 604	2 365
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	212 214	103 431	108 783	105 442
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	1 082		1 082	16 927
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	2 628		2 628	560
Autres créances	21 682		21 682	5 122
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	29 368		29 368	14 684
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	75 123		75 123	31 430
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	129 884		129 884	68 723
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	342 098	103 431	238 666	174 166
(1) Dont droit au bail	(2) Dont à moins d'un an		(3) Dont à moins d'un an	
			96 229	
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

PUY DU FOU ACADEMIE

Période du 01/08/19 au 31/07/20
Edition du 09/12/20
Devise d'édition EURO

	Net (N) 31/07/2020	Net (N-1) 31/07/2019
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau sur gestion propre	53 221	(13 110)
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	4 550	66 332
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	57 771	53 221
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 425	28 942
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	800	3 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 814	25 185
Dettes fiscales et sociales	104 058	59 254
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 799	4 563
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL IV DETTES	180 895	120 945
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	238 666	174 166
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	180 095
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat en liste

PUY DU FOU ACADEMIE

Période du 01/08/19 au 31/07/20
Edition du 09/12/20
Devise d'édition EURO

	31/07/2020	31/07/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]	317 965	250 180
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	317 965	250 180
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation		
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	7 861	7 709
- Cotisations	40	40
- Autres produits	604 556	674 935
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	930 422	932 864
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	360 508	310 299
- Impôts, taxes et versements assimilés	23 092	15 598
- Salaires et traitements	389 865	377 218
- Charges sociales	120 834	137 152
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	31 352	25 822
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	12	
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	925 663	866 090
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	4 759	66 774
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)		
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)	209	442
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES	209	442
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	(209)	(442)

Compte de Résultat en liste - suite

PUY DU FOU ACADEMIE

Période du 01/08/19 au 31/07/20
Edition du 09/12/20
Devise d'édition EURO

	31/07/2020	31/07/2019
--	------------	------------

3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	4 550	66 332
---	--------------	---------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion		
- Sur opérations en capital		
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS		

CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion		
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES		

4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
--	--	--

Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	930 422	932 864
--	----------------	----------------

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	925 872	866 532
--	----------------	----------------

EXCEDENT OU DEFICIT	4 550	66 332
----------------------------	--------------	---------------

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

AU 31.07.2020

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

I.1 - EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

- L'ASSOCIATION a pour objet la formation et l'éducation des jeunes et adultes aux disciplines pratiquées au Puy du Fou, les arts du spectacle, ainsi qu'aux disciplines générales imposées par le parcours scolaire.

- Le 1^{er} septembre 2019, Puy du Fou Académie a ouvert deux classes de cinquième. Pour la cinquième année, l'école compte 200 élèves de la petite section à la cinquième. Les élèves ont alors été accueillis dans 12 classes.

- L'ASSOCIATION a investi pour 15 454 € au titre de cet exercice. Les principaux investissements sont :

* Matériel scolaire	6 934 €
* Mobilier scolaire	8 520 €

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code du commerce et du règlement 2014-03, relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant modifié par les règlements ANC 2015-06 et ANC 2016-07.

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatifs à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CR 2002-10 du 12/12/2002 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

III - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

III.1 - BILAN ACTIF

III.1.1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – MOUVEMENTS PRINCIPAUX

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les principaux mouvements réalisés au cours de l'exercice sont :

	Valeur début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Logiciels	396			396
Autres immob. incorporelles	8 742			8 742
Total immobilisations incorporelles	9 138			9 138

III.1.2- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS POUR DEPRECIATION

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Autres immob. incorporelles	Linéaire	3 ans

Tableau des mouvements :

	Valeur début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Logiciels	396			396
Autres immob. incorporelles	4 371	2 914		7 285
Total immobilisations incorporelles	4 767	2 914		7 681

III.1.3- IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOUVEMENTS PRINCIPAUX

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les principaux mouvements réalisés au cours de l'exercice sont :

	Valeur début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Inst. techniques, mat. out.	103 777	731		104 508
Inst. géné, agenc., aménag.	8 170			8 170
Matériel de bureau et inform.	38 484	6 203		44 687
Mobilier de bureau	15 588	8 520		24 108
Immobilisations en cours	2 365	21 604	2 365	21 604
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	168 383	37 058	2 365	203 076

III.1.4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES - AMORTISSEMENTS POUR DEPRECIATION

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Tableau des mouvements :

	Valeur début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Inst. techniques, mat. out.	46 923	17 158		64 081
Inst. géné, agenc., aménag.	2 400	839		3 239
Matériel de bureau et inform.	16 928	8 289		25 218
Mobilier de bureau	1 061	2 151		3 212
Total immobilisations corporelles	67 312	28 438		95 750

III.1.5 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Néant

III.1.6- ACTIF CIRCULANT - CLASSEMENT PAR ECHEANCE

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

III.1.7- PRODUITS A RECEVOIR

Nature	Montant
Etat produits à recevoir	
Divers produits à recevoir	8 611
TOTAL	8 611

III.1.8- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont liées à l'exploitation.

III.2 - BILAN PASSIF

	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Report à nouveau	-13 110	66 332		53 221
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Autres réserves				
TOTAL	-13 110	66 332		53 221

III.2.1- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Aucune dotation, ni reprise de provisions n'ont été comptabilisé au cours de l'exercice.

III.2.2 - DETTES FINANCIERES – CLASSEMENT PAR ECHEANCE

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédits	15 369	15 369		
TOTAL	15 369	15 369		

III.2.3 - DETTES SUR IMMOBILISATIONS

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes sur immobilisations	9 799	9 799		
TOTAL	9 799	9 799		

III.2.4- AUTRES DETTES - CLASSEMENT PAR ECHEANCE

Toutes les dettes, autres que financières et sur immobilisations, sont d'échéance inférieure à un an.

III.2.5- CHARGES A PAYER

Nature	Montant
Intérêts sur emprunt	56
Factures non parvenues	6 646
Dettes fiscales et sociales	44 809
TOTAL	51 511

--	--

IV - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

IV.1 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice peut s'analyser ainsi :

Tenues scolaires et fournitures	47 307 €
Frais de scolarité	244 726 €
Accueil Périscolaire	1 593 €
Demi-pension	24 339 €
Total	317 965 €

IV.2 - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Personnel salarié

Directeur	1
Instituteurs et professeurs	12
Assistants Préélémentaires	2
Total	15

IV.3 – TRANSFERTS DE CHARGES

Les transferts de charges concernent l'exploitation et s'élèvent à 7 861 €.

IV.4 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Néant

V – ENGAGEMENTS**V.1 – ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

Néant.

V.2 – INFORMATIONS SUR L'ENDETTEMENT

GARANTIES ACCORDEES SUR EMPRUNT	CAUTIONS	PROMESSES HYPOTHECAIRES	ENGAGEMENTS DE MAINTIEN DES FONDS PROPRES	NANTISSEMENTS	CAPITAL DU AU 31.07.20
Crédit Mutuel Océan 100 000€ 01/2016	Cautions du Grand Parc du Puy du Fou				15 369
				TOTAL	15 369

V.3 – INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS DONNES

Néant

V.4 – AUTRES ENGAGEMENTS

Il n'y a pas d'effets escomptés non échus, ni de créances loi Dailly.